

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE BAUVIN

Numéro SIRET : 21590052300014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE D'ANNOEULLIN

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET COMMUNE DE BAUVIN

ANNEE 2022

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction		X
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		X
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		X
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement		X
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement		X
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement		X
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="display: inline-table;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">9</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">0</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">2</td> </tr> </table>					5	9	0	5	2	COMMUNE DE BAUVIN BP 2022	BUDGET PRIMITIF
				5	9	0	5	2			

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	5 181
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	7
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Metropole européenne de Lille	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 895 825,00	2 852 983,00	550,66	1 040,79

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	856,28	918,00
2	Produits des impositions directes/population	309,15	526,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	852,41	1 124,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	395,78	288,00
5	Encours de dette/population	395,81	821,00
6	DGF/population	269,71	154,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5297	0,5750
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,0441	0,8930
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,4643	0,2560
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,4643	0,7300

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprise au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 630 565,00	4 422 653,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		2 207 912,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		6 630 565,00	6 630 565,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 226 877,00	2 410 101,10
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	104 148,12	102 448,12
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	181 524,10	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 512 549,22	2 512 549,22
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		9 143 114,22	9 143 114,22

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 381 160,00		1 461 326,00	1 461 326,00	1 461 326,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 350 000,00		2 350 000,00	2 350 000,00	2 350 000,00
014	Atténuations de produits	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	531 080,00		588 553,00	588 553,00	588 553,00
Total des dépenses de gestion courante		4 264 240,00	0,00	4 401 879,00	4 401 879,00	4 401 879,00
66	Charges financières	30 287,00		25 559,00	25 559,00	25 559,00
67	Charges exceptionnelles	14 000,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (20 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonct.		4 328 527,00	0,00	4 441 438,00	4 441 438,00	4 441 438,00
023	Virement à la section d'investissement (1 599 615,38		2 085 127,00	2 085 127,00	2 085 127,00
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	105 000,00		104 000,00	104 000,00	104 000,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		1 704 615,38	0,00	2 189 127,00	2 189 127,00	2 189 127,00
TOTAL		6 033 142,38	0,00	6 630 565,00	6 630 565,00	6 630 565,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 630 565,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Produits des services, domaine et vent	181 460,00		192 060,00	192 060,00	192 060,00
73	Impôts et taxes	2 522 912,50		2 648 962,00	2 648 962,00	2 648 962,00
74	Dotations, subventions et participations	1 520 260,00		1 475 695,00	1 475 695,00	1 475 695,00
75	Autres produits de gestion courante	69 837,00		46 620,00	46 620,00	46 620,00
Total des recettes de gestion courante		4 324 469,50	0,00	4 393 337,00	4 393 337,00	4 393 337,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes réelles de fonct.		4 327 469,50	0,00	4 416 337,00	4 416 337,00	4 416 337,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	36 266,00		6 316,00	6 316,00	6 316,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		36 266,00	0,00	6 316,00	6 316,00	6 316,00
TOTAL		4 363 735,50	0,00	4 422 653,00	4 422 653,00	4 422 653,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 207 912,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 630 565,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	2 182 811,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	91 200,00		265 000,00	265 000,00	265 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	354 557,44	104 148,12	453 433,00	453 433,00	557 581,12
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 151 782,38		1 327 128,00	1 327 128,00	1 327 128,00
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		1 597 539,82	104 148,12	2 045 561,00	2 045 561,00	2 149 709,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00				
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	200 500,00		175 000,00	175 000,00	175 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		205 500,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		1 803 039,82	104 148,12	2 220 561,00	2 220 561,00	2 324 709,12
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	36 266,00		6 316,00	6 316,00	6 316,00
041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre d'invest.		36 266,00	0,00	6 316,00	6 316,00	6 316,00
TOTAL		1 839 305,82	104 148,12	2 226 877,00	2 226 877,00	2 331 025,12

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	181 524,10
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	2 512 549,22

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	102 489,10	102 448,12			102 448,12
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		102 489,10	102 448,12	0,00	0,00	102 448,12
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	45 500,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	86 986,93		183 224,10	183 224,10	183 224,10
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	6 930,00		2 750,00	2 750,00	2 750,00
Total des recettes financières		139 416,93	0,00	220 974,10	220 974,10	220 974,10
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		241 906,03	102 448,12	220 974,10	220 974,10	323 422,22
021	Virement de la section de fonctionnement	1 599 615,38		2 085 127,00	2 085 127,00	2 085 127,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	105 000,00		104 000,00	104 000,00	104 000,00
041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre d'invest.		1 704 615,38	0,00	2 189 127,00	2 189 127,00	2 189 127,00
TOTAL		1 946 521,41	102 448,12	2 410 101,10	2 410 101,10	2 512 549,22

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	2 512 549,22

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	2 182 811,00
---	---------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 461 326,00		1 461 326,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 350 000,00		2 350 000,00
014	Atténuations de produits	2 000,00		2 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	588 553,00		588 553,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	25 559,00		25 559,00
67	Charges exceptionnelles	12 000,00		12 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	2 000,00	104 000,00	106 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 085 127,00	2 085 127,00
Dépenses de fonctionnement - Total		4 441 438,00	2 189 127,00	6 630 565,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 630 565,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		1 316,00	1 316,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	175 000,00		175 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	265 000,00		265 000,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	557 581,12	5 000,00	562 581,12
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	1 327 128,00		1 327 128,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		2 324 709,12	6 316,00	2 331 025,12

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	181 524,10
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 512 549,22
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	 FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 000,00		30 000,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	192 060,00		192 060,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>		5 000,00	5 000,00
73	Impôts et taxes	2 648 962,00		2 648 962,00
74	Dotations, subventions et participations	1 475 695,00		1 475 695,00
75	Autres produits de gestion courante	46 620,00		46 620,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	3 000,00	1 316,00	4 316,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	20 000,00		20 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		4 416 337,00	6 316,00	4 422 653,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**2 207 912,00**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**6 630 565,00**

	 INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	35 000,00		35 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	102 448,12		102 448,12
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		104 000,00	104 000,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		2 085 127,00	2 085 127,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 750,00		2 750,00
Recettes d'investissement - Total		140 198,12	2 189 127,00	2 329 325,12

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068**183 224,10**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**2 512 549,22**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	1 381 160,00	1 461 326,00	1 461 326,00
6042	Achats prest.de serv.(autres que terrains à a	145 550,00	158 800,00	158 800,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	25 000,00	25 000,00
60612	Energie - Electricité	210 000,00	255 000,00	255 000,00
60622	Carburants	10 000,00	15 000,00	15 000,00
60623	Alimentations	10 300,00	7 400,00	7 400,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 150,00	1 850,00	1 850,00
60631	Fournitures d'entretien	16 000,00	15 990,00	15 990,00
60632	Fournitures de petit équipement	24 415,00	25 805,00	25 805,00
60633	Fournitures de voirie	6 100,00	12 500,00	12 500,00
60636	Vêtements de travail	12 600,00	16 700,00	16 700,00
6064	Fournitures administratives	4 760,00	5 275,00	5 275,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	5 400,00	5 820,00	5 820,00
6067	Fournitures scolaires	18 300,00	17 450,00	17 450,00
6068	Autres matières et fournitures	128 740,00	97 495,00	97 495,00
611	Contrats de prestations de services	51 500,00	59 500,00	59 500,00
6132	Locations immobilières	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6135	Locations mobilières	19 820,00	19 650,00	19 650,00
61521	Terrains	183 700,00	186 700,00	186 700,00
615221	Bâtiments publics	100 000,00	90 000,00	90 000,00
615231	Voies		15 000,00	15 000,00
61551	Matériel roulant	8 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	7 500,00	10 240,00	10 240,00
6156	Maintenance	33 300,00	34 600,00	34 600,00
6161	Multirisques	22 000,00	22 000,00	22 000,00
6182	Documentation générale et technique	550,00	550,00	550,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 000,00	16 500,00	16 500,00
6188	Autres frais divers	1 300,00	1 400,00	1 400,00
6226	Honoraires	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	14 700,00	26 700,00	26 700,00
6237	Publications	3 570,00	3 700,00	3 700,00
6238	Divers	6 700,00	8 050,00	8 050,00
6247	Transports collectifs	14 400,00	16 000,00	16 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6257	Réceptions	3 000,00	6 000,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	30 500,00	32 000,00	32 000,00
627	Services bancaires et assimilés	600,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations...)	2 915,00	3 807,00	3 807,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	150 000,00	120 000,00	120 000,00
6288	Autres services extérieurs	53 590,00	68 044,00	68 044,00
63512	Taxes foncières	15 000,00	11 500,00	11 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 350 000,00	2 350 000,00	2 350 000,00
6218	Autres personnel extérieur	48 400,00	45 000,00	45 000,00
6331	Versement mobilité	1 200,00	1 400,00	1 400,00
6332	Cotisations versées au FNAL	5 600,00	6 500,00	6 500,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	20 100,00	22 100,00	22 100,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	3 400,00	3 800,00	3 800,00
64111	Rémunération principale	1 132 000,00	1 118 100,00	1 118 100,00
64112	NBI,supp. fam. de traite. & indemnité de ré	32 300,00	35 000,00	35 000,00
64116	Indemnités de préavis et de licenciement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
64118	Autres indemnités	203 900,00	260 000,00	260 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
64131	Rémunération	217 600,00	170 000,00	170 000,00
64138	Autres indemnités	36 100,00	50 000,00	50 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	600,00		
6451	Cotisations à l'URSSAF	214 000,00	234 000,00	234 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	362 000,00	333 000,00	333 000,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	9 400,00	9 600,00	9 600,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	35 000,00	32 000,00	32 000,00
6456	Versement au FNC du supplément familial	7 000,00	1 000,00	1 000,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	5 400,00	5 500,00	5 500,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	10 500,00	12 000,00	12 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	6 000,00	6 000,00
014	Atténuations de produits	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7391178	Autres restit. au titre dégrèv. sur contrib. di	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	531 080,00	588 553,00	588 553,00
6518	Autres	21 070,00	19 690,00	19 690,00
6531	Indemnités	98 500,00	100 000,00	100 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 200,00	4 600,00	4 600,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron	8 050,00	8 050,00	8 050,00
6535	Formation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6542	Créances éteintes	3 000,00	41 000,00	41 000,00
65541	Contrib. Fonds compens. charges territori	22 550,00	530,00	530,00
65548	Autres contributions	10 700,00	10 700,00	10 700,00
6558	Autres contributions obligatoires	4 500,00	4 500,00	4 500,00
65733	Départements	10 560,00	10 560,00	10 560,00
657362	CCAS	266 950,00	262 200,00	262 200,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	64 000,00	109 723,00	109 723,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES		4 264 240,00	4 401 879,00	4 401 879,00
(a) = 011 + 012 + 014 + 65				
66	Charges financières (b)	30 287,00	25 559,00	25 559,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	33 000,00	28 000,00	28 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	ICNE de l'exercice N	19 850,00	17 405,00	17 405,00
	ICNE de l'exercice N-1	-22 563,00	-19 846,00	-19 846,00
67	Charges exceptionnelles (c)	14 000,00	12 000,00	12 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (20 000,00	2 000,00	2 000,00
6817	Dot.aux prov. pour dépré. des actifs circul	20 000,00	2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES		4 328 527,00	4 441 438,00	4 441 438,00
= a + b + c + d + e				
023	Virement à la section d'investissement	1 599 615,38	2 085 127,00	2 085 127,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	105 000,00	104 000,00	104 000,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	105 000,00	104 000,00	104 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 704 615,38	2 189 127,00	2 189 127,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 704 615,38	2 189 127,00	2 189 127,00

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		6 033 142,38	6 630 565,00	6 630 565,00
--	--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 630 565,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	17 405,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-19 846,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-2 441,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote précédent
013	Atténuations de charges	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Produits des services, domaine et vente	181 460,00	192 060,00	192 060,00
70312	Redevances funéraires	1 000,00	500,00	500,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	3 900,00		
7062	Redevances & droits des serv. à caractère c	200,00	200,00	200,00
7066	Redevances&droits des services à caract	43 100,00	38 500,00	38 500,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	128 000,00	147 600,00	147 600,00
70688	Autres prestations de service	760,00	760,00	760,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	500,00	500,00	500,00
70873	par les CCAS	4 000,00	4 000,00	4 000,00
73	Impôts et taxes	2 522 912,50	2 648 962,00	2 648 962,00
73111	Impôts directs locaux	1 550 749,00	1 603 734,00	1 603 734,00
73211	Attribution de compensation	424 570,50	418 942,00	418 942,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	270 000,00	268 393,00	268 393,00
73221	FNGIR	2 843,00	2 843,00	2 843,00
73223	Fds de péréquation des ress com et interc	90 000,00	140 000,00	140 000,00
7336	Droits de place	1 950,00	1 950,00	1 950,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	2 300,00	2 600,00	2 600,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électric	80 000,00	80 000,00	80 000,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	500,00	500,00	500,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.fo	100 000,00	130 000,00	130 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 520 260,00	1 475 695,00	1 475 695,00
7411	Dotation forfaitaire	958 293,00	958 293,00	958 293,00
74121	Dotation de solidarité rurale	223 490,00	178 414,00	178 414,00
74127	Dotation nationale de péréquation	261 256,00	260 667,00	260 667,00
744	FCTVA	100,00	1 500,00	1 500,00
74718	Autres	300,00		
7478	Autres organismes	40 000,00	40 000,00	40 000,00
74832	Attribution du fonds départ. péréquation tax	30 000,00	30 000,00	30 000,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	6 821,00	6 821,00	6 821,00
75	Autres produits de gestion courante	69 837,00	46 620,00	46 620,00
752	Revenus des immeubles	32 920,00	37 220,00	37 220,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	36 917,00	9 400,00	9 400,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 324 469,50	4 393 337,00	4 393 337,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (20 000,00	20 000,00
7817	Rep.sur prov.pour dépréciation actifs circu		20 000,00	20 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 327 469,50	4 416 337,00	4 416 337,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	36 266,00	6 316,00	6 316,00
722	Immobilisations corporelles	34 950,00	5 000,00	5 000,00
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de r	1 316,00	1 316,00	1 316,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		36 266,00	6 316,00	6 316,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		4 363 735,50	4 422 653,00	4 422 653,00

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 207 912,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 630 565,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op	91 200,00	265 000,00	265 000,00
2031	Frais d'études	87 000,00	265 000,00	265 000,00
2051	Concessions et droits similaires	4 200,00		
204	Subventions d'équipement versées (ho			
21	Immobilisations corporelles (hors opér	354 557,44	453 433,00	453 433,00
2128	Autres agencements et aménagements de t	27 327,20		
21311	Hôtel de ville		43 000,00	43 000,00
21312	Bâtiments scolaires	109 352,40	96 425,00	96 425,00
21316	Equipements du cimetière	11 500,00		
21318	Autres bâtiments publics	99 314,44	162 200,00	162 200,00
2152	Installations de voirie	4 800,00	4 800,00	4 800,00
21534	Réseaux d'électrification		69 000,00	69 000,00
2182	Matériel de transport	15 000,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	42 850,00	3 290,00	3 290,00
2184	Mobilier		1 200,00	1 200,00
2188	Autres immobilisations corporelles	44 413,40	73 518,00	73 518,00
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio	1 151 782,38	1 327 128,00	1 327 128,00
2313	Constructions	1 151 782,38	1 327 128,00	1 327 128,00
Total des dépenses d'équipement		1 597 539,82	2 045 561,00	2 045 561,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	5 000,00		
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00		
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	200 500,00	175 000,00	175 000,00
1641	Emprunts en euros	172 500,00	147 500,00	147 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00		
168758	Autres groupements	27 500,00	27 500,00	27 500,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		205 500,00	175 000,00	175 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 803 039,82	2 220 561,00	2 220 561,00

040	Opération d'ordre transfert entre section	36 266,00	6 316,00	6 316,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 316,00	1 316,00	1 316,00
13911	Etat et établissements nationaux	316,00	316,00	316,00
13913	Départements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Charges transférées	34 950,00	5 000,00	5 000,00
21311	Hôtel de ville	6 850,00		
21312	Bâtiments scolaires	23 100,00		
21318	Autres bâtiments publics	5 000,00	5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		36 266,00	6 316,00	6 316,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		1 839 305,82	2 226 877,00	2 226 877,00
---	--	--------------	--------------	--------------

+			
RESTES A REALISER N-1			104 148,12
+			
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			181 524,10
=			
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 512 549,22

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	102 489,10		
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	75 930,10		
1347	Dotation de soutien à l'investissement local	26 559,00		
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		102 489,10	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	132 486,93	218 224,10	218 224,10
10222	FCTVA	45 000,00	35 000,00	35 000,00
10226	Taxe d'aménagement	500,00		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	86 986,93	183 224,10	183 224,10
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation	6 930,00	2 750,00	2 750,00
Total des recettes financières		139 416,93	220 974,10	220 974,10
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		241 906,03	220 974,10	220 974,10

021	Virement de la section de fonctionnemen	1 599 615,38	2 085 127,00	2 085 127,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	105 000,00	104 000,00	104 000,00
2802	Frais liés doc. urbanisme & numérisation c	1 115,00	1 089,00	1 089,00
28031	Frais d'études		412,00	412,00
28041511	Biens mobiliers, matériel et études	1 261,00	1 261,00	1 261,00
28051	Concessions et droits similaires	2 309,00	2 100,00	2 100,00
28121	Plantations d'arbres et arbustes	393,00	176,00	176,00
28128	Autres agencements et aménagements de t	30 462,00	31 541,00	31 541,00
281311	Hôtel de ville	338,00	340,00	340,00
281312	Bâtiments scolaires	3 634,00	3 531,23	3 531,23
281316	Equipements du cimetière	88,00	88,00	88,00
281318	Autres bâtiments publics	1 536,00	2 100,59	2 100,59
28135	Install.géné.,agencement,aménagements d	5 288,00	5 246,95	5 246,95
28138	Autres constructions	210,00	206,94	206,94
28152	Installations de voirie	1 145,00	1 090,98	1 090,98
281532	Réseaux d'assainissement	1 000,00	897,68	897,68
281568	Autre mat et outil d'incendie et de défense c	212,00	212,00	212,00
281571	Matériel roulant	150,00	145,91	145,91
281578	Autre matériel et outillage de voirie	7 345,00	6 664,96	6 664,96
28158	Autres install., matériel et outillage techniqu	756,00	406,00	406,00
28182	Matériel de transport	315,00	2 283,97	2 283,97
28183	Matériel de bureau et informatique	15 245,00	13 354,62	13 354,62

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
28184	Mobilier	8 631,00	6 714,62	6 714,62
28188	Autres immobilisations corporelles	23 567,00	24 136,55	24 136,55
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 704 615,38	2 189 127,00	2 189 127,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 704 615,38	2 189 127,00	2 189 127,00

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	1 946 521,41	2 410 101,10	2 410 101,10
---	---------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1	102 448,12
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 512 549,22

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2022	Montant des tirages 2021	Montant des remboursements 2021		Encours restant dû au 01/01/2022
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 054 126,22									
1641 Emprunts en euros					3 054 126,22									
1EMPRUNT N° 20170179	CAISSE D'EPARGNE DE FLANDRE	24/01/2018		15/02/2019	1 500 000,00	C		0,85	0,85	EUR	A	P	N	A-1
7663840	CAISSE D'EPARGNE DE FLANDRE			30/04/2010	400 000,00	F		4,00	4,00	EUR	A	P	N	A-1
min 190826/0190 (160	DEXIA CREDIT LOCAL CAFFIL			31/12/2001	457 347,05	F		4,59	4,59	EUR	T	P	N	A-1
MIS209745EUR/02	DEXIA CREDIT LOCAL CAFFIL			31/12/2006	696 779,17	F		4,68	4,68	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises														
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					434 912,00									
168758 Autres groupements					434 912,00									
CCHD	CCHD MEL	17/12/2019		01/02/2020	434 912,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
TOTAL GENERAL					3 489 038,22									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2022											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2022	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				1 670 188,70					147 048,47	27 886,19		17 403,45
1641 Emprunts en euros				1 670 188,70					147 048,47	27 886,19		17 403,45
1EMPRUNT N° 20170179	N			1 290 863,14	17,08	C		0,85	70 900,74	11 124,73		9 199,49
7663840	N			97 597,90	2,99	F		4,00	31 265,36	3 903,92		1 768,87
min 190826/0190 (160	N			9 333,11	0,00	F		4,59	9 333,11	109,48		
MIS209745EUR/02	N			272 394,55	6,99	F		4,68	35 549,26	12 748,06		6 435,09
1643 Emprunts en devises												
Néant												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)				380 548,00					27 182,00			
168758 Autres groupements				380 548,00					27 182,00			
CCHD	N			380 548,00	13,99	F		0,00	27 182,00			
TOTAL GENERAL				2 050 736,70					174 230,47	27 886,19		17 403,45

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2022 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2022 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2022 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	5					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	2 050 736,70					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2022 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2022	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6
AUTRES DETTES	A2.7

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2022 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.7 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		25/02/1997
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Agencement, aménagement de bâtiments	20
Linéaire	Appareils de laboratoire	5
Linéaire	Appareils de levage	20
Linéaire	Autres agencements, aménagements de terrains	30
Linéaire	Bâtiments légers, abris	15
Linéaire	Camions	4
Linéaire	Coffre-fort	20
Linéaire	Equipements de cuisines	10
Linéaire	Equipements de garages et ateliers	10
Linéaire	Equipements sportifs	10
Linéaire	Installations de voirie	30
Linéaire	Installations électriques et téléphoniques	20
Linéaire	Installations et appareils de chauffage	10
Linéaire	Logiciels	2
Linéaire	Matériels classiques	6
Linéaire	Matériels de bureau électriques ou électroniques	5
Linéaire	Matériels informatiques	2
Linéaire	Mobilier	10
Linéaire	Plantations	20
Linéaire	Subventions d'équipement versées	5
Linéaire	Voitures	5

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2022	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)	2 000,00		20 000,00	22 000,00	20 000,00	2 000,00
Prov.pour dépré.des comptes de débiteurs divers	2 000,00		20 000,00	22 000,00	20 000,00	2 000,00
-Provision pour impayés	2 000,00	23/03/2022	20 000,00	22 000,00	20 000,00	2 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	2 000,00		20 000,00	22 000,00	20 000,00	2 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2022	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		176 316,00	I 176 316,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		175 000,00	175 000,00
1641	Emprunts en euros	147 500,00	147 500,00
168758	Autres groupements	27 500,00	27 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 316,00	1 316,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	316,00	316,00
13913	Départements	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	176 316,00	104 148,12	181 524,10	461 988,22

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 226 877,00	III 2 226 877,00
Ressources propres externes de l'année (a)		35 000,00	35 000,00
10222	FCTVA	35 000,00	35 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
Ressources propres internes (b)(2)		2 191 877,00	2 191 877,00
2802	Frais liés doc. urbanisme & numérisation cadastre	1 089,00	1 089,00
28031	Frais d'études	412,00	412,00
2804151	Biens mobiliers, matériel et études	1 261,00	1 261,00
28051	Concessions et droits similaires	2 100,00	2 100,00
28121	Plantations d'arbres et arbustes	176,00	176,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	31 541,00	31 541,00
281311	Hôtel de ville	340,00	340,00
281312	Bâtiments scolaires	3 531,23	3 531,23
281316	Equipements du cimetière	88,00	88,00
281318	Autres bâtiments publics	2 100,59	2 100,59
28135	Install.géné.,agencement,aménagements des construc	5 246,95	5 246,95
28138	Autres constructions	206,94	206,94
28152	Installations de voirie	1 090,98	1 090,98
281532	Réseaux d'assainissement	897,68	897,68
281568	Autre mat et outil d'incendie et de défense civile	212,00	212,00
281571	Matériel roulant	145,91	145,91
281578	Autre matériel et outillage de voirie	6 664,96	6 664,96
28158	Autres install., matériel et outillage techniques	406,00	406,00
28182	Matériel de transport	2 283,97	2 283,97
28183	Matériel de bureau et informatique	13 354,62	13 354,62
28184	Mobilier	6 714,62	6 714,62
28188	Autres immobilisations corporelles	24 136,55	24 136,55
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 750,00	2 750,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 085 127,00	2 085 127,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 226 877,00	102 448,12		183 224,10	2 512 549,22

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 461 988,22
Ressources propres disponibles	IV 2 512 549,22
Solde	V = IV - II (6) 2 050 561,00

COMMUNE DE BAUVIN

BP 2022

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2022
	Année	Profil				
Totaux des emprunts contractés pour les opérations de logement aidées par l'Etat					20 971 348,97	16 211 678,18
SLE HABITAT	1992	P	12 LOG. LOGICIL (VILOGIA ANCIEN	CAISSE DES DEPOTS	439 453,94	151 498,89
HABITAT DU NORD	1995	P	CONSTRUCTION DE 20 LOGEMEN	CAISSE DES DEPOTS	1 138 359,57	772 992,27
SLE HABITAT	1995	P	9 LOG. LOGICIL (VILOGIA ANCIEN.	CAISSE DES DEPOTS	442 777,39	150 200,36
HABITAT DU NORD	1995	P	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMEN	CAISSE DES DEPOTS	611 535,57	187 627,02
SIA HABITAT	2001	P	CONST. HLM SIA 24 LOGEMENTS P	CAISSE DES DEPOTS	1 138 031,91	556 114,68
SIA HABITAT	2001	P	CONST HLM SIA 24 LOGEMENTS P	CAISSE DES DEPOTS	297 275,58	225 671,26
SIA HABITAT	2006	P	LOGEMENTS SIA SENTIER COUR	CAISSE DES DEPOTS	1 190 000,00	808 912,76
SIA HABITAT	2006	P	LOGEMENTS SIA SENTIER COUR	CAISSE DES DEPOTS	522 000,00	438 763,99
SIA HABITAT	2008	P	CONST 2 LOG.PLS INDI 2006 VEF	CREDIT FONCIER	130 350,00	80 223,02
SIA HABITAT	2008	P	CONST 2 LOG PLS INDI 2006 VEF	CREDIT FONCIER	40 500,00	30 222,42
SIA HABITAT	2008	P	CONST.6 LOG.LOC.SOC. LE VIL	CAISSE DES DEPOTS	341 000,00	258 300,28
SIA HABITAT	2008	P	ACQ.FONC.LE VILLAGE CHEMIN-	CAISSE DES DEPOTS	108 750,00	90 760,38
SRCJ	2008	P	CONST.DE 15 LOG. RUE GHESQU	CAISSE DES DEPOTS	928 285,79	865 138,09
SRCJ	2008	P	LOG.RUE GHESQUIERES SRCJ-1	CAISSE DES DEPOTS	328 236,22	317 012,50
SIA HABITAT	2008	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL C	CAISSE DES DEPOTS	721 082,00	631 604,79
SIA HABITAT	2009	P	PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL C	CAISSE DES DEPOTS	1 564 877,00	1 276 095,95
SIA HABITAT	2009	P	PRET LOCATIF AIDE THPE CONS	CAISSE DES DEPOTS	272 374,00	212 574,05
SIA HABITAT	2009	P	PRET LOCATIFS AIDES CONST 4 L	CAISSE DES DEPOTS	330 468,00	259 242,43
SIA HABITAT	2009	P	PRET LOCATIFS AIDES 4 LOG PL	CAISSE DES DEPOTS	112 183,00	94 654,51
SIA HABITAT	2013	P	CONSTRUCTION PARC SOCIAL 3	CAISSE DES DEPOTS	710 933,00	604 530,08
SIA HABITAT	2013	P	CONSTRUCTION PARC SOCIAL 3	CAISSE DES DEPOTS	259 732,00	226 726,66
SIA HABITAT	2013	P	CONSTRUCTION 36 LOGEMENTS P	CAISSE DES DEPOTS	2 067 551,00	1 808 031,49
SIA HABITAT	2013	P	CONSTRUCTION DE 36 LOGEMEN	CAISSE DES DEPOTS	1 084 808,00	970 629,59
SIA HABITAT	2014	P	BAUVIN 29 PLUS 2012 RUE JEAN J	CAISSE DES DEPOTS	1 084 808,00	940 075,04
SRCJ	2014	P	REHABILITATION PARC SOCIAL 1	CAISSE DES DEPOTS	79 542,00	63 485,41
SRCJ	2014	P	REHABILITATION PARC SOCIAL 1	CAISSE DES DEPOTS	48 000,00	37 399,32
SIA HABITAT	2014	P	BAUVIN 7 PLA1 2012 RUE JEAN J	CAISSE DES DEPOTS	710 933,00	602 030,80

IV - ANNEXES					IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT					B1.1	
SIA HABITAT	2014	P	BAUVIN 7 PLAI 2012 RUE JEAN J	CAISSE DES DEPOTS	259 732,00	224 788,34
SIA HABITAT	2014	P	BAUVIN 29 PLUS 2012 RUE JEAN J	CAISSE DES DEPOTS	2 067 551,00	1 794 574,28
SRCJ	2015	P	REHABILITATION 4 LGTS RUE EL	CAISSE DES DEPOTS	65 235,00	52 066,47
SRCJ	2015	P	REHABILITATION 6 LOGTS ARAG	CAISSE DES DEPOTS	97 852,00	78 099,33
SRCJ	2015	P	REHABILITATION 6 LOGTS ARAG	CAISSE DES DEPOTS	96 000,00	74 798,64
SRCJ	2015	P	REHABILITATION 18 LOGTS RUE E	CAISSE DES DEPOTS	288 000,00	224 395,93
SRCJ	2015	P	REHABILITATION 18 LOGTS ELUA	CAISSE DES DEPOTS	293 559,00	234 300,37
SRCJ	2015	P	REHABILITATION 11LGTS RUE AR	CAISSE DES DEPOTS	218 743,00	174 586,92
SRCJ	2015	P	REHABILITATION 11 LGTS RUE A	CAISSE DES DEPOTS	137 500,00	107 133,50
SRCJ	2015	P	REHABILITATION 11 LGTS RUE A	CAISSE DES DEPOTS	137 500,00	107 133,50
SRCJ	2015	P	REHABILITATION 11LGTS RUE AR	CAISSE DES DEPOTS	218 743,00	174 586,92
SRCJ	2016	P	PARC SOCIAL PUBLIC REHAB. 25	CAISSE DES DEPOTS	96 000,00	74 798,64
SRCJ	2016	P	REHABILITATION6LOGTS RUE AR	CAISSE DES DEPOTS	97 852,00	78 099,33
SRCJ	2016	P	REHABILITATION 4LOGTS RUE E	CAISSE DES DEPOTS	64 000,00	49 865,75
SRCJ	2016	P	PARC SOCIAL PUBLIC REHAB DE 4	CAISSE DES DEPOTS	65 235,00	52 066,47
SRCJ	2016	P	PARC SOCIAL PUBLIC REHAB DE 4	CAISSE DES DEPOTS	64 000,00	49 865,75
Totaux généraux					20 971 348,97	16 211 678,18

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
										300 359,06	499 156,03
8	Annuelle	F		5,80	F		2,98	A-1		4 447,64	17 846,71
20	Annuelle	F		4,50	F		4,50	A-1		34 784,65	24 640,02
8	Annuelle	F		2,95	F		2,95	A-1		4 394,01	16 780,04
7	Annuelle	F		4,23	F		2,20	A-1		4 127,79	25 840,54
12	Annuelle	C		4,20	C		1,95	A-1		10 844,24	41 580,40
30	Annuelle	F		4,20	F		1,95	A-1		3 723,58	5 874,21
19	Annuelle	F		3,15	F		1,90	A-1		15 369,34	35 749,92
34	Annuelle	F		3,15	F		3,15	A-1		7 678,37	9 553,48
17	Annuelle	F		4,15	F		4,15	A-1		1 724,79	4 702,79
37	Annuelle	F		4,90	F		2,15	A-1		649,78	962,61
26	Annuelle	F		3,80	F		3,80	A-1		4 003,65	8 142,67
36	Annuelle	F		3,80	F		1,55	A-1		1 406,79	1 901,80
27	Annuelle	F		4,80	F		4,80	A-1		44 124,27	7 104,61
37	Annuelle	F		4,80	F		4,80	A-1		16 950,11	0,00
39	Annuelle	F		1,85	F		1,35	A-1		8 526,66	12 386,65
29	Annuelle	F		1,85	F		1,35	A-1		17 227,30	36 196,61
29	Annuelle	F		0,95	F		0,45	A-1		956,58	6 876,32
29	Annuelle	F		1,05	F		0,55	A-1		1 425,83	8 266,35
39	Annuelle	F		1,05	F		0,55	A-1		520,60	2 181,34
32	Annuelle	F		1,05	F		1,05	A-1		6 347,57	14 401,18
42	Annuelle	F		1,05	F		1,05	A-1		2 380,63	4 322,98
32	Annuelle	F		1,85	F		1,85	A-1		33 448,58	36 785,54
42	Annuelle	F		1,85	F		1,85	A-1		17 956,65	15 485,87
43	Annuelle	F		1,85	F		1,35	A-1		12 691,01	19 539,76
19	Annuelle	F		1,60	F		1,35	A-1		857,05	2 871,34
19	Annuelle	F		0,75	F		0,50	A-1		187,00	1 835,77

IV - ANNEXES										IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT										B1.1	
32	Annuelle	F		1,05	F		0,55	A-1		3 311,17	16 679,38
42	Annuelle	F		1,05	F		1,05	A-1		1 235,34	5 254,60
32	Annuelle	F		1,85	F		1,35	A-1		24 226,75	43 458,04
19	Annuelle	F		1,60	F		1,35	A-1		702,90	2 354,87
19	Annuelle	F		1,60	F		1,35	A-1		1 054,34	3 532,30
19	Annuelle	F		0,75	F		0,50	A-1		373,99	3 671,55
19	Annuelle	F		0,75	F		0,50	A-1		1 121,98	11 014,65
19	Annuelle	F		1,60	F		1,60	A-1		3 163,05	10 597,01
19	Annuelle	F		1,60	F		1,35	A-1		2 356,92	7 896,27
19	Annuelle	F		0,75	F		0,50	A-1		535,67	5 258,73
19	Annuelle	F		0,75	F		0,50	A-1		535,67	5 258,73
19	Annuelle	F		1,60	F		1,35	A-1		2 356,92	7 896,27
19	Annuelle	F		0,75	F		0,50	A-1		373,99	3 671,55
19	Annuelle	F		1,60	F		1,35	A-1		1 054,34	3 532,30
19	Annuelle	F		0,75	F		0,50	A-1		249,33	2 447,70
19	Annuelle	F		1,60	F		1,35	A-1		702,90	2 354,87
19	Annuelle	F		0,75	F		0,50	A-1		249,33	2 447,70
										300 359,06	499 156,03

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B: bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	815 091,62
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	202 116,66
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 017 208,28
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 416 337,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	23,03

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
	NEANT				
FONCTIONNEMENT					
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé				100 623,00
	SUBVENTION ANNUELLE		AIRSOFT TEAM	Association	100,00
	SUBVENTION ANNUELLE		AMICALE DES POMPIERS	Association	188,00
	SUBVENTION ANNUELLE		AMICALE PERSONNEL COMMUNAL	Association	9 000,00
	SUBVENTION ANNUELLE		ARTIST'SHOW	Association	172,00
	SUBVENTION ANNUELLE		ASSO'PASSIONS	Association	0,00
	SUBVENTION ANNUELLE		ASSOCIATION DETENTE BIEN ETRE SANTE	Association	644,00
	SUBVENTION ANNUELLE		AUX 3 RESIDENCES	Association	340,00
	SUBVENTION ANNUELLE		BASKET CLUB BAUVIN	Association	6 390,00
	SUBVENTION ANNUELLE		C.A.T.M. BAUVIN PROVIN	Association	252,00
	SUBVENTION ANNUELLE		CAP FORME	Association	1 028,00
	SUBVENTION ANNUELLE		CENTRE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES	Association	200,00
	SUBVENTION ANNUELLE		CENTRE POLYVALENT DU NORD PAS DE CA	Association	200,00
	SUBVENTION ANNUELLE		CERCLE CHORAL ACCENTUS DU RIEZ	Association	598,00
	SUBVENTION ANNUELLE		CLUB DES SUPPORTERS DE BAUVIN	Association	750,00
	SUBVENTION ANNUELLE		CLUB FEMININ DE BAUVIN	Association	568,00
	SUBVENTION ANNUELLE		COLOMBOPHILE	Association	0,00
	SUBVENTION ANNUELLE		ECOLE DE DANSE DE BAUVIN	Association	5 284,00
	SUBVENTION ANNUELLE		ECOLE DE FOOT	Association	0,00
	SUBVENTION ANNUELLE		ESPACE AMITIE	Association	850,00
	SUBVENTION ANNUELLE		ESPACE CULTUREL BAUVINOIS	Association	0,00
	SUBVENTION ANNUELLE		FER ET PICASSO	Association	604,00
	SUBVENTION ANNUELLE		FOOTBALL CLUB DE BAUVIN	Association	14 240,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	SUBVENTION ANNUELLE		GROUPE DES DONNEURS DE SANG	Association	696,00
	SUBVENTION ANNUELLE		HAND BALL CLUB	Association	2 240,00
	SUBVENTION ANNUELLE		HANDODIESE	Association	184,00
	SUBVENTION ANNUELLE (ECOLE DE MUSIQUE)		HARMONIE OUVRIERE DE BAUVIN ECOLE AN	Association	0,00
	SUBVENTION ANNUELLE (HARMONIE)		HARMONIE OUVRIERE MUNICIPALE	Association	14 800,00
	SUBVENTION ANNUELLE		INSTITUT MALECOT	Association	60,00
	SUBVENTION ANNUELLE		INSTITUT PASTEUR	Association	30,00
	SUBVENTION ANNUELLE		JUDO CLUB BAUVIN	Association	3 410,00
	SUBVENTION ANNUELLE		LA BELLE EPOQUE	Association	504,00
	SUBVENTION ANNUELLE		LA BOULE BAUVINOISE	Association	852,00
	SUBVENTION ANNUELLE		LA CHASSE DE BAUVIN	Association	252,00
	SUBVENTION ANNUELLE		LA PLUME BAUVINOISE	Association	152,00
	SUBVENTION ANNUELLE		LA TANCHE BAUVINOISE	Association	1 428,00
	SUBVENTION ANNUELLE		LES FILLES DU MERCREDI	Association	952,00
	SUBVENTION ANNUELLE		LES MEDAILLES DU TRAVAIL	Association	840,00
	SUBVENTION ANNUELLE		LES PIEDS VERTS DE BAUVIN	Association	996,00
	SUBVENTION ANNUELLE		LES RENCONTRES GOURMANDES	Association	292,00
	SUBVENTION "ANIMATIONS ACTIVITES"		LES TOUDIPRETS	Association	676,00
	SUBVENTION ANNUELLE		LIBERTY'S DANCER	Association	388,00
	SUBVENTION ANNUELLE		LOCALE ADMR BAUVIN PROVIN	Association	420,00
	SUBVENTION ANNUELLE		MON HISTOIRE DE FAMILLE	Association	130,00
	SUBVENTION ANNUELLE		OFFICE MUNICIPAL CULTURE	Association	8 500,00
	SUBVENTION ANNUELLE		PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE	Association	1 160,00
	SUBVENTION ANNUELLE		PARENTS ELEVES	Association	1 000,00
	SUBVENTION ANNUELLE		PART'AGE HAUTE DEULE	Association	0,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE		PICCOTI	Association	0,00
	SUBVENTION ANNUELLE		PICCOTI	Association	14 223,00
	SUBVENTION ANNUELLE		RESTAURANTS DU COEUR	Association	420,00
	SUBVENTION ANNUELLE		SO DANCE	Association	1 318,00
	SUBVENTION ANNUELLE		SPORT CYCLOTOURISME	Association	236,00
	SUBVENTION ANNUELLE		TENNIS CLUB DE BAUVIN PROVIN	Association	1 380,00
	SUBVENTION ANNUELLE		VOLLEY BALL CLUB BAUVINOIS	Association	560,00
	SUBVENTION ANNUELLE		YOGA BIEN ETRE	Association	1 116,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00		1,00	1,00		1,00
DIRECTEUR GEN. DES SERVICES DE 2000 A 100	A	1,00		1,00	1,00		1,00
ADMINISTRATIVE		10,00		10,00	7,00		7,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00		2,00	1,00		1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE C	C	4,00		4,00	4,00		4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	1,00		1,00			
ATTACHE TERRITORIAL	A	2,00		2,00	1,00		1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00		1,00	1,00		1,00
TECHNIQUE		25,00	5,16	30,16	25,16	1,00	26,16
ADJOINT TECHNIQUE	C	7,00	3,66	10,66	9,66		9,66
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2022)	C	1,00		1,00		1,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	3,00		3,00	2,00		2,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	10,00	1,50	11,50	10,50		10,50
AGENT DE MAITRISE	C	4,00		4,00	3,00		3,00
SOCIAL		2,00	1,53	3,53	3,53		3,53
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DE	C	1,00		1,00	1,00		1,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DE	C	1,00	1,53	2,53	2,53		2,53
ANIMATION		4,00	5,33	9,33	9,33		9,33
ADJOINT D'ANIMATION	C		5,33	5,33	5,33		5,33
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	4,00		4,00	4,00		4,00
CULTUREL		1,00		1,00	1,00		1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	1,00		1,00	1,00		1,00
POLICE MUNICIPALE		3,00		3,00	3,00		3,00
BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE (AV. JANV. 2	C	2,00		2,00	2,00		2,00
CHEF DE POLICE MUNICIPALE	C	1,00		1,00	1,00		1,00
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL (sauf a)		45,00	12,02	57,02	49,02	1,00	50,02

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022	C1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2022	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2022)	C	TECH	354		3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

<p>Présenté par le Maire , A Bauvin, le ____/____/_____ le Maire , Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire A Bauvin, le 23/03/2022</p>	<p>Nombre de membres en exercice : 29 Nombre de membres présents: Nombre de suffrages exprimés : VOTES - Pour : Contre : Abstentions :</p> <p>Date de convocation : ____/____/_____ Les membres du Conseil Municipal,</p>

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

--	--

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le
___/___/_____, et de la publication le ___/___/_____

A Bauvin, le ___/___/_____